

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 3 décembre 2013, à 18 h 15, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Suzanne VERREAULT
Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)
Anne CORRIVEAU
Laurent PROULX (par conférence téléphonique)
Myriam RÉGNIER
Yvan BOURDEAU

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : M^e Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale adjointe
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 13-154

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Renonciation au délai de convocation de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration sont présents;

Résolution 13-155

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu de renoncer au délai de convocation de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

3. Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 et programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2014, 2015 et 2016

CONSIDÉRANT les articles 116, 132 et 134 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 13-156

Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu :

- d'autoriser le dépôt des prévisions budgétaires, pour l'exercice financier du RTC débutant le 1^{er} janvier 2014, au conseil d'agglomération de Québec pour adoption;*
- de produire le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2014, 2015 et 2016 et de le transmettre au conseil d'agglomération de Québec pour approbation;*

le tout, tel que détaillé en annexe du document n^o 3 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4. **Levée de l'assemblée**

Résolution 13-157

Sur proposition de Mme Anne Corriveau, appuyée par M. Laurent Proulx, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18 h 20.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale adjointe